

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : MDE 14/042/2007 (Public)  
Bulletin n° : 181  
ÉFAI  
24 septembre 2007

**Embargo : 24 septembre 2007 00h01 TU**

### **Irak. La situation des réfugiés s'aggrave dans l'indifférence générale**

La communauté internationale ne fait pas ce qu'il faut pour que la situation de ceux qui fuient l'Irak cesse de s'aggraver et elle laisse aux pays hôtes que sont la Syrie et la Jordanie une trop grosse part des responsabilités, déclare Amnesty International dans un rapport qu'elle rend public ce lundi 24 septembre. Conséquence de cette situation : ces deux pays renforcent les contrôles aux frontières, et les principales voies qui permettaient aux personnes de fuir les violences intercommunautaires et autres en Irak sont désormais fermées.

Dans son rapport, intitulé *Millions in flight: the Iraqi refugee crisis*, Amnesty International salue les gouvernements syrien et jordanien pour avoir laissé, dans une large mesure, leurs frontières ouvertes jusqu'à maintenant, et elle reproche aux autres pays de ne pas avoir suffisamment aidé ces gouvernements à répondre aux besoins des près de deux millions de réfugiés irakiens qui se trouvent désormais sur leur territoire.

*« Le reste du monde s'est presque totalement désintéressé de la situation humanitaire désespérée des Irakiens qui ont dû fuir de chez eux, qu'ils se soient réfugiés à l'étranger ou ailleurs dans le pays, a déclaré Malcom Smart, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. La crise humanitaire et l'instabilité politique vont s'aggraver et gagner d'autres pays si la communauté internationale n'assume pas une part équitable de l'obligation qu'il y a de protéger et d'aider ces personnes. »*

Il y a aujourd'hui au moins quatre millions d'Irakiens qui ont fui leur domicile et on estime que ce chiffre augmente chaque jour de 2 000 personnes : il s'agit du taux d'accroissement d'un tel phénomène le plus élevé au monde actuellement. La Syrie héberge 1,4 million de réfugiés irakiens ; ils seraient au nombre de 500 000 en Jordanie, et 2,2 millions de personnes seraient déplacées à l'intérieur de l'Irak.

*« Nous craignons que les nouvelles conditions d'entrée dans leur pays que sont en train de fixer la Syrie et la Jordanie privent les Irakiens de la protection dont ils ont besoin, et nous exhortons les gouvernements de ces deux pays à laisser leurs frontières ouvertes à ceux qui fuient pour avoir la vie sauve, a ajouté Malcolm Smart. Cependant, les autres États doivent venir épauler ces deux pays en leur fournissant une aide financière et technique et un soutien en nature accrus pour leur permettre de répondre aux besoins des réfugiés en matière de santé et d'éducation notamment. Il faut aussi que les autres pays acceptent qu'un plus grand nombre de réfugiés, en particulier les personnes vulnérables, viennent s'installer chez eux. »*

Amnesty International demande également à la communauté internationale de fournir une assistance au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et aux organisations humanitaires nationales et internationales pour leur permettre de continuer à protéger et aider les Irakiens dans le besoin.

*« Les mesures modestes prises par la communauté internationale ne sont pas à la hauteur de l'ampleur de la crise, a souligné Malcolm Smart. Par ailleurs, certains pays prennent des mesures contre des personnes ayant fui l'Irak, en privant d'aide et en renvoyant en Irak les demandeurs d'asile déboutés et en allant jusqu'à retirer leur statut de réfugiés à certains Irakiens. »*

Dans son rapport, Amnesty International critique le faible taux de réinstallation en Jordanie et en Syrie de réfugiés irakiens considérés comme les plus vulnérables, parmi lesquels se trouvent des personnes victimes d'actes de torture et d'autres atteintes graves à leurs droits fondamentaux. L'organisation constate qu'entre 2003, année où la coalition conduite par les États-Unis a envahi l'Irak et fait chuter Saddam Hussein, et 2006, le nombre de réfugiés irakiens qui ont pu se réinstaller dans un pays tiers a diminué de plus de la moitié alors qu'augmentait la violence politique. Selon les chiffres du HCR, 1 425 réfugiés irakiens ont pu se réinstaller dans un pays tiers en 2003 et ils étaient seulement 404 en 2006.

*« La communauté internationale doit accepter de s'occuper elle aussi de la réinstallation des Irakiens réfugiés en Jordanie et en Syrie, et en particulier des plus vulnérables ; il faut qu'elle intervienne de manière plus efficace pour augmenter les quotas de réinstallation dans des pays tiers. Compte tenu de leur participation directe au conflit, les pays membres de la Force multinationale dirigée par les États-Unis, se doivent en particulier de fournir un effort supplémentaire pour aider ceux qui ont été chassés de chez eux par la violence, qu'ils se trouvent toujours en Irak ou aient trouvé refuge en Syrie, en Jordanie ou dans un autre pays. »*

En plus du rapport rendu public aujourd'hui, Amnesty International publiera la semaine prochaine un rapport sur la situation des Palestiniens en Irak.

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International – 1 Easton St., Londres, WC1X 0DW Site : <http://www.amnesty.org>